



L'Echo de

LOUPIAC

JUILLET 2026 • N° 36



ELECTIONS MUNICIPALES :

Une équipe renouvelée, un Maire réélu

P. 3



Le mot du maire

Sommaire :

- 1 Vie municipale
- 2 Commissions
- 3-6 Travaux
- 7-8 Budget
- 9-10 Baignade-feux
- 11 Nuisances sonores
- 11-13 Infos pratiques
- 14 Ecole démocratique
- 15 Associations
- 16 Festivités

Chères Loupiacoises, chers Loupiacois,

Alors que l'actualité internationale demeure marquée par de nombreuses tensions et incertitudes, et que notre pays poursuit les réformes et les adaptations rendues nécessaires par un contexte économique et budgétaire exigeant, notre commune continue, à son échelle, d'avancer avec détermination. Plus que jamais, l'action locale reste un repère essentiel du quotidien de chacun.

Le premier semestre de cette nouvelle mandature a été marqué par une excellente nouvelle : le recensement officiel de l'INSEE confirme que Loupiac compte désormais plus de **500 habitants**.

Cette progression démographique, plus dynamique que dans de nombreux territoires voisins, témoigne de l'attractivité grandissante de notre commune. Ce résultat est une satisfaction collective, mais également une responsabilité supplémentaire pour préparer l'avenir et maintenir la qualité de vie qui fait la richesse de notre village à l'amélioration du cadre de vie.

À l'échelle de notre Communauté d'agglomération, les élections ont également conduit à un changement de gouvernance. Une nouvelle équipe est désormais en place avec de nouvelles ambitions affichées. J'ai souhaité porter avec conviction la voix de Loupiac au sein de ce véritable **troisième poumon du territoire**, après Gaillac et Graulhet, que constitue le bassin de vie Rabastens / Lisle-sur-Tarn / Couffouleux.

Il est essentiel que les petites communes puissent être pleinement entendues et que leurs spécificités, leurs besoins et leurs difficultés soient pris en compte dans les décisions intercommunales.

Dans cette même volonté de défendre les intérêts communaux, un travail de recherche de nouvelles recettes a été engagé, notamment autour des redevances liées aux réseaux de communication. Par ailleurs, le déploiement de la fibre touche à son terme avec la pose des derniers poteaux sur notre territoire.

Mais c'est surtout un projet structurant qui marquera ce mandat. La municipalité travaille actuellement sur une proposition d'acquisition de plusieurs logements à rénover en cœur de village. Cette opération constituerait le fil rouge des années à venir en contribuant à la revitalisation du centre-bourg, à l'amélioration de l'habitat et à l'accueil de nouveaux habitants.

Elle serait complétée par l'acquisition de terrains permettant, à moyen terme, de développer de nouveaux espaces dédiés aux loisirs et aux activités pour tous. Nous ne manquerons pas de vous tenir régulièrement informés de l'avancement de ces projets dans les prochains bulletins municipaux.

Enfin, alors que notre région connaît un épisode de fortes chaleurs particulièrement précoce, je vous invite à faire preuve de prudence, à prendre soin de vous et de vos proches, notamment des personnes les plus vulnérables. Puissions-nous tous traverser cette période caniculaire dans les meilleures conditions et profiter malgré tout d'un bel été.

Avec l'ensemble du Conseil municipal, je vous souhaite une excellente lecture de ce bulletin et un très bel été.

Laurent ESTRADA

Contact mairie :

2 Rue de la Mairie 81800 LOUPIAC
Tel : 05.63.33.76.82
contact@mairie-loupiac-tarn.fr
[Https://mairie-loupiac-tarn.fr](https://mairie-loupiac-tarn.fr)

Ouverture au public :

Lundi et jeudi de 8h30 à 12h00
et de 13h00 à 16h30
Mardi et vendredi de 8h30 à 12h00
Le mercredi : Fermé

Vie municipale

Le 20 mars, le conseil municipal a procédé à l'élection du Maire. Laurent ESTRADA a été élu à l'unanimité (11 voix).

Deux adjoints ont été ensuite choisis à la majorité : Manue KESSLER et Alain TOURRE (10 voix)

Il a été ensuite défini le rôle de chacun et la désignation des représentants et délégués aux différentes commissions communales et intercommunales ainsi que les correspondants aux syndicats et organismes partenaires.

Les commissions municipales

Commissions - délégués	Maire	Adjointe	Adjoint	Conseillers municipaux							
											
	Laurent ESTRADA	Manu KESSLER	Alain TOURRE	Marglène BERTRAN	Gilles AUGÉ	Eliane REY	Jean Marc SOULET	Vinciane GARCIA TORRES	Jean Matthieu CORTI	Clemence MALZAC	Christian BESNARD
Défense	T										T
Ambroisie	T						T				
Sécurité routière	T				T						
Contrôle listes électorales	T				T						
Appels d'offres	T	T	S	S	T	S		T			
Gestion, occupation et animation des batiments	T	T	T		T			T		T	
Travaux, patrimoine Bâti et voirie	T		T								
Tirage au sort jurés d'assises								T			
Commission communication	T	T			T			T		T	T
Impôts directs	T	T									
Correspondants Syndicat et partenaires											
Syndicat Départemental d'Electrification du Tarn	T		T								
ENEDIS - correspondant tempête	T								T		
Comité National Social - CNAS										T	

T

Titulaire

S

Suppléant

Les commissions Intercommunales

Commissions - Délégués	Maire	Adjointe	Adjoint	Conseillers municipaux			
							
	Laurent ESTRADA	Manu KESSLER	Alain TOURRE	Gilles AUGÉ	Vinciane GARCIA TORRES	Jean Matthieu CORTI	Clemence MALZAC
Commission locale des charges transférées	T						
Transition écologique	T	T					
Cadre de vie	T	T					
Finances et moyens généraux	T	T					
Attractivité du territoire	T	T					T
Aménagement du territoire	T		T	T		T	
Politique éducative de la ville	T	T			T		
Ruralités	T		T				

T

Titulaire

S

Suppléant

Elections municipales

Les élections municipales de mars dernier ont constitué un moment fort de notre vie démocratique locale.

À Loupiac, **422 électeurs étaient inscrits sur les listes électorales**, contre environ 400 lors du scrutin de 2020, soit une progression d'une vingtaine d'électeurs qui accompagne naturellement le dynamisme démographique de notre commune.

Le jour du scrutin, **265 électeurs se sont déplacés**, soit une **participation de 62,80 %**, avec **249 suffrages exprimés** en faveur de la liste « Pour Loupiac », **11 bulletins blancs et 5 bulletins nuls**.

Je tiens à adresser mes plus sincères remerciements à l'ensemble des

Loupiacoises et des Loupiacois qui ont contribué au bon déroulement de cette élection. Merci à celles et ceux qui ont pris le temps d'effectuer les démarches nécessaires pour s'inscrire ou mettre à jour leur situation électorale, à ceux qui ont établi une procuration lorsqu'ils ne pouvaient être présents, et bien entendu à tous les électeurs qui se sont déplacés jusqu'aux urnes.

Dans un contexte où l'abstention progresse régulièrement à l'échelle nationale, c'est toujours une grande fierté de constater que Loupiac demeure une commune où le civisme et l'attachement à la démocratie locale restent particulièrement vivaces. Notre taux de participation

est, une nouvelle fois, supérieur à la moyenne nationale observée lors de ces élections municipales, témoignant de l'intérêt que les habitants portent à la vie de leur commune et aux décisions qui façonnent son avenir. Cette mobilisation est un encouragement précieux pour l'ensemble des élus et une responsabilité supplémentaire que nous assumons avec humilité et détermination.

L. ESTRADA



Travaux

Travaux Route des Vacants

Travaux sur la D13

Le Département du Tarn a effectué des travaux de reprofilage en grave émulsion sur la route départementale N° 13. En effet, suite à la fermeture du pont de Rabastens pendant presque un an, la route départementale a subi un trafic supplémentaire conséquent et ces travaux devenaient nécessaires, notamment au niveau des accotements



Le programme annuel de voirie 2026 est en cours ou réalisé, route des vacants. Il coûte 29 607,42€ dont 8500€ d'aides FAVIL de la part du Département. Ces travaux de reprise de voirie s'inscrivent dans les programmes d'entretien de nos routes communautaires avec création de poutres de rive, scarification de chaussée, mise en œuvre de grave 0/20 puis enduits bi-couche puis tri-couche (sur 300m2), sur une longueur totale de 400m.

La route des vacants, surnommés par certains "la toulousaine", accueille de nombreux passages de véhicules légers liés au lieu de travail de Toulouse comme lieu majoritaire parmi les Loupiacois. Le passage d'engins lourds accentue ce phénomène.



Travaux au cimetière



Les travaux (réalisés par l'entreprise MODOLO à Lisle-sur-Tarn) prévus au cimetière concernaient initialement la réfection d'une portion de **5 mètres linéaires** du mur intérieur, à proximité de l'ancien bénitier.

Lors du démarrage du chantier, il est apparu que l'ouvrage était fortement dégradé en raison d'importantes infiltrations d'eau. Après concertation avec l'entreprise, il a donc été décidé de compléter l'intervention par la réalisation d'un **trottoir maçonné en partie haute du mur, côté route de l'église**. Cet aménagement permettra de favoriser l'écoulement des eaux de pluie vers la chaussée et ainsi de limiter les infiltrations dans la maçonnerie, garantissant une meilleure pérennité des réparations réalisées.

Travaux aire de jeux

Compte tenu de l'état de dégradation avancé du revêtement de sécurité situé sous le tourniquet, qui présentait désormais un risque pour les utilisateurs, la municipalité a décidé de procéder à son remplacement.

Le choix s'est porté sur un **revêtement souple monobloc**, de couleur crème, permettant d'éviter les différences de niveau et les risques de décollement ou de décrochage entre plusieurs éléments, tout en assurant une meilleure durabilité.



Cheminement doux

Le projet de création d'un cheminement doux le long de la route de Parisot poursuit son avancée.

Ces dernières semaines, des échanges ont eu lieu avec les services de la Préfecture concernant l'attribution de la subvention sollicitée pour accompagner le financement de cette opération. Les informations communiquées sont rassurantes : le montant de l'aide devrait être conforme aux prévisions de la commune. En revanche, son versement n'interviendrait pas avant l'année 2027.

Ce décalage de calendrier ne remet toutefois pas en cause la volonté de la municipalité de mener ce projet à bien. Afin de répondre aux attentes des habitants et d'améliorer la sécurité des déplacements, notamment pour les piétons et les cyclistes, les travaux devraient être engagés et réalisés au cours de l'année 2026.

La commune poursuit donc les démarches nécessaires pour permettre la concrétisation de cet aménagement structurant, qui contribuera à renforcer la sécurité et le cadre de vie sur la route de Parisot.



Travaux de peinture



L'entreprise Mikael Tournier, de Saint-Juery (81), est venu réaliser des travaux de rénovation / entretien du patrimoine communal.

En vrac : Doublure placo et peinture du mur du couloir de l'espace coworking, lasure des portes de la Mairie, du bar associatif, salle du conseil, et des portes et volets deux logements communaux.

..... Mairie : remplacement du système de chauffage

Le système de chauffage au gaz de la salle du Conseil municipal étant devenu défectueux et ne garantissant plus un fonctionnement satisfaisant, la municipalité a décidé de procéder à son remplacement.

Après étude des différentes solutions, le choix s'est porté sur l'installation d'une **pompe à chaleur réversible**, permettant d'assurer à la fois le chauffage en période hivernale et un rafraîchissement lors des fortes chaleurs estivales. Cette solution, plus performante et plus économe en énergie, améliorera le confort des usagers tout au long de l'année.



Cette salle occupe une place centrale dans la vie communale. Elle accueille les séances du Conseil municipal, les réunions des commissions et des différents groupes de travail, mais également les cérémonies officielles, les mariages et de nombreuses rencontres institutionnelles. Véritable vitrine de la commune, il était indispensable qu'elle bénéficie d'un équipement fiable, moderne et adapté à ses multiples usages.

Fin des travaux GAZ



Après plusieurs mois d'intervention sur notre commune, l'entreprise **TEREGA** a achevé les travaux de remplacement de la conduite de transport de gaz traversant notre territoire.

Ces travaux d'envergure, indispensables à la modernisation et à la sécurisation du réseau, ont pu occasionner des désagréments pour les riverains et les usagers de la route. La municipalité remercie chacun pour sa patience et sa compréhension tout au long de cette période.

Un état des lieux de fin de chantier sera prochainement réalisé en présence des différents acteurs concernés afin de vérifier la bonne exécution des travaux et d'identifier les éventuelles dégradations occasionnées aux voiries communales.

À l'issue de cette phase, les travaux de remise en état des routes et des abords dégradés seront engagés, afin de restituer des infrastructures en bon état et de garantir la sécurité des usagers.

OBJECTIF : Préserver notre capacité d'agir grâce à une évolution mesurée des taux de fiscalité

Compte Financier Unique 2025 et Budget 2026

Le vote du Compte Financier Unique (CFU) 2025 et du budget primitif 2026 constitue un moment important de la vie de notre commune. Ces deux documents retracent la situation financière de Loupiac, fixent les priorités de l'année à venir et traduisent les choix de l'équipe municipale pour assurer un développement équilibré de notre territoire.

Une situation financière saine, mais qui appelle à la vigilance

L'année 2025 a été consacrée à consolider les finances communales. Dans un contexte marqué par une hausse généralisée des coûts, la municipalité a fait le choix d'une gestion prudente afin de préserver les équilibres financiers et de préparer l'avenir.

Le Compte Financier Unique fait apparaître une situation saine avec **297 298,29 € de dépenses de fonctionnement** pour **319 572,06 € de recettes**, permettant de dégager un résultat de fonctionnement de **22 273,77 €**. Après reprise des résultats antérieurs, la commune affiche un **excédent de fonctionnement de 71 172,23 €** et un **excédent d'investissement de 48 615,19 €**, soit un résultat cumulé de **119 787,42 €**.

Ces résultats sont le fruit des efforts engagés ces dernières années : la dette poursuit sa diminution, la trésorerie s'est renforcée et la commune retrouve progressivement des marges de manœuvre.

Fort de cette situation financière assainie, le budget 2026 marque une nouvelle étape. La commune souhaite relancer progressivement les investissements nécessaires à l'entretien de son patrimoine et à l'amélioration du cadre de vie, tout en poursuivant une gestion rigoureuse.

La priorité restera donnée aux projets utiles aux habitants, financés autant que possible par des subventions, afin de limiter le recours à l'emprunt et de préserver les finances communales.

Un budget 2026 tourné vers la relance

BUDGET PREVISIONNEL 2026	
Dépenses de fonctionnement	398 693,71 €
Dépenses d'investissement	222 179,11 €

Une évolution nécessaire des taux de fiscalité

Préserver l'équilibre financier de la commune tout en continuant à investir nécessite parfois de prendre des décisions difficiles. C'est dans cet esprit de responsabilité que le Conseil municipal a décidé une évolution mesurée des taux de fiscalité.

Depuis plusieurs années, la commune fait face à une augmentation constante de ses dépenses : entretien de la voirie, fauchage des espaces communaux, rénovation des logements communaux, entretien des bâtiments et équipements publics, acquisitions foncières nécessaires aux projets futurs, mais aussi hausse générale des coûts de l'énergie, des matériaux, des assurances et des prestations.

À cela s'ajoute l'évolution naturelle des charges de personnel, liée aux revalorisations nationales des grilles indiciaires, aux avancements de carrière et aux évolutions réglementaires.

Par ailleurs, certaines décisions extérieures impactent directement le budget communal. Le Département a réduit de **3 500 € sur les deux dernières années** le montant du **FAVIL** (Fonds d'Aide à la Voirie d'Intérêt Local), diminuant ainsi le soutien apporté à nos travaux de voirie. Dans le même temps, la participation obligatoire de la commune au **Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)** augmente d'environ **2 000 €**, tandis que Loupiac a choisi d'adhérer au dispositif « **Savoir Nager** », permettant aux enfants de bénéficier de cet apprentissage essentiel.

Notre commune demeure également fortement dépendante des dotations de l'État, notamment de la Dotation de Solidarité Rurale, sur lesquelles elle ne dispose d'aucun pouvoir de décision.

Budget

Dans ce contexte, le Conseil municipal a décidé de faire évoluer les taux communaux :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 26,80 % → 28,43 % (moyenne départementale : 41,46 %)

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 33,93 % → 35,99 % (moyenne départementale : 56,67 %)

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 9,11 % → 9,66 % (moyenne départementale : 10,29 %)

Malgré cette évolution, les taux pratiqués par Loupiac demeurent sensiblement inférieurs aux moyennes départementales.

Continuer à investir, c'est préparer l'avenir

Renoncer durablement à investir ne constituerait pas une solution. Reporter les travaux d'entretien ou les projets nécessaires conduirait progressivement à une dégradation du patrimoine communal, à des coûts de réparation plus importants demain et à la perte de subventions indispensables au financement de nos projets.

L'évolution des taux de fiscalité répond donc à un objectif clair : préserver durablement notre capacité d'agir, maintenir un service public de proximité de qualité, poursuivre le désendettement engagé et continuer à investir de manière responsable dans l'intérêt de tous les Loupiacois.

Consciente de l'effort demandé à chacun, l'équipe municipale poursuivra une gestion exigeante et transparente des finances communales. Chaque euro sera utilisé avec le souci constant de préserver notre patrimoine, d'améliorer le cadre de vie et de préparer l'avenir de notre commune.

Zoom santé



Être bien remboursé de ses dépenses de santé est une préoccupation majeure. Parmi les habitants de votre commune, certains ont une couverture santé minimum, voire se privent d'une complémentaire pour des raisons financières.

AXA propose la mise en place d'une offre protection pour les habitants de la commune à tarifs négociés. Cette offre est sans questionnaire médical, ni limite d'âge.

Elle s'adresse aux seniors de plus de 60 ans ainsi qu'aux travailleurs non salariés.

Il n'y a pas d'investissement financier pour la commune, la santé est une action sociale essentielle de la commune.

Axa assurera prochainement des permanences sur LOUPIAC pour répondre aux interrogations de chacun et effectuer des simulations. **Dates : 9 et 16 septembre 2026 de 13h30 à 18h00**

AXA

Santé Communale

-20% de remise sur votre mutuelle

UNE COUVERTURE SANTÉ ADAPTÉE | DES GARANTIES POUR TOUS | LA PROXIMITÉ AXA | LA CONFIANCE D'UN GRAND GROUPE

Vos conseillers privilégiés:
Margaux Lapeyronnie 07 82 87 70 20 et **Romain Fleury** 06 83 97 52 16
Réinventons / notre métier

Correspondants AXA : Romain et Margaux



Baignade : prudence



DANS SUR L'EAU
AU BORD DE

PROFITER DE LA RIVIÈRE TARN EN TOUTE SÉCURITÉ

LA RIVIÈRE TARN EST LE SUPPORT DE NOMBREUSES ACTIVITÉS,





BAGNADE ENGIN DE PLAGE ACTIVITÉS AU BORD DE L'EAU

MAIS ELLE COMPORTE DES RISQUES !

Scannez le Qrcode et retrouvez la réglementation en vigueur concernant la pratique de vos activités aquatiques !




INFOS DÉCHÈTERIES



ALERTE CANICULE
PASSAGE AUX HORAIRES D'ÉTÉ
du 22 juin au 31 août 2026 inclus

Face au déclenchement d'une alerte rouge canicule sur le territoire, Trifl adapte son organisation pour protéger à la fois les usagers et ses agents.

Dans ce contexte exceptionnel, **Trifl appelle chacun à la vigilance** et au bon sens:

- Privilégier les passages en matinée et **éviter les heures les plus chaudes**;
 - **Reporter les déplacements non urgents** lorsque cela est possible ;
 - **Limiter les efforts physiques**, notamment le port de charges lourdes ;
- S'hydrater régulièrement et se protéger du soleil.**

Trifl remercie les usagers pour leur compréhension et leur coopération, essentielles pour traverser cet épisode climatique dans les meilleures conditions.

Canicule : vigilance

Attention particulière pour les personnes âgées ou vulnérables

Depuis l'épisode caniculaire de 2003, il a été mis en place un **registre canicule communal**.

Dispositif de prévention, il a vocation à recenser les personnes vulnérables et isolées de la commune qui se sont fait connaître des services communaux (CCAS ou Mairie) afin de leur venir en aide lors des épisodes de fortes chaleurs.

Deux catégories de personnes peuvent demander leur inscription au registre canicule

- les personnes âgées de 65 ans et plus, qu'elles vivent seules ou non,
- les personnes en situation de handicap, quel que soit leur âge, notamment celles qui vivent à domicile de façon isolée.

Des appels réguliers seront passés afin de prendre des nouvelles, rappeler les consignes et proposer un endroit frais si besoin.

Si vous l'estimez nécessaire, merci de vous rapprocher du secrétariat de Mairie pour vous inscrire.

INCENDIES DE FORÊT

Protégez-vous et protégez la forêt !

FOREST FIRES
Protect yourself and the forest

WALDBRÄNDE
Schützen Sie sich und den Wald

L'ACCÈS EN FORÊT EST RÉGLEMENTÉ DANS LE TARN. EN ÉTÉ, AVANT D'ALLER EN FORÊT, JE ME RENSEIGNE SUR LES CONDITIONS D'ACCÈS ET LES CONSIGNES À RESPECTER.

Access to forest is regulated in the tarn area. In summer, before going to the forest, I get information about access conditions and rules to follow.

Im Département Tarn ist der Zugang zum Wald gesetzlich geregelt. Bevor ich im Sommer in den Wald gehe, informiere ich mich über die Zugangsbedingungen und die zu beachtenden Vorschriften.

VOUS DEVEZ ADAPTER VOTRE COMPORTEMENT EN FONCTION DU NIVEAU DE RISQUE :

Adapt your behavior according to the level of risk:

Adaptiere dein Verhalten entsprechend dem Risikoniveau:

RISQUE FAIBLE

LOW RISK / GERINGES RISIKO

RISQUE LÉGER

SLIGHT RISK / GERINGES RISIKO

RISQUE MODÉRÉ

MODERATE RISK / MITTLERES RISIKO

RISQUE SÉVÈRE

HIGH RISK / HOHES RISIKO

ACCÈS AUX MASSIFS AUTORISÉ AVEC PRUDENCE /

TRAVAUX AUTORISÉ AVEC DISPOSITIF DE PRÉVENTION ET D'EXTINCTION

Access to the forest areas is permitted with caution / Work is permitted with prevention and fire extinguishing equipment

Der Zugang zu den Waldgebieten ist unter Einhaltung der Sicherheitsvorkehrungen gestattet.

Arbeiten sind nur mit Brandschutz- und Feuerlöschausstattung erlaubt.

RISQUE TRÈS SÉVÈRE

SEVERE RISK / SCHWERES RISIKO

ACCÈS FORTEMENT DÉCONSEILLÉ / TRAVAUX SOUMIS AUX RÉGLEMENTATIONS

Access strongly discouraged / Works subject to regulations

Zutritt wird dringend abgeraten / Das Werk unterliegt Bestimmungen

RISQUE EXTRÊME

EXTREME RISK / EXTREMES RISIKO

ACCÈS ET TRAVAUX INTERDITS

Access to the forest and work is prohibited / Zutritt zum Wald und Arbeiten verboten

POUR CONNAÎTRE LE NIVEAU DE RISQUE ET LES CONDITIONS D'ACCÈS AUX MASSIFS EN TEMPS RÉEL, FLASHÉZ LE QR-CODE

The risk level and the access conditions are available in real time by scanning the QR code

Um die Waldbrandwarnstufe und die Zugangsbedingungen in Echtzeit zu erfahren, scannen Sie den QR-Code



Barbecues

Dans et à moins de 200m d'espaces naturels combustibles**, les barbecues fixes et mobiles sont **tolérés toute l'année** pour les propriétaires et les ayants droit*** :

- en zone OLD*, débroussaillage sur 50m autour du barbecue
- sous surveillance permanente
- sur une aire incombustible de 10m² minimum autour du foyer
- combustible: charbon de bois uniquement

Feux d'artifice

Si le tir s'effectue dans et à moins de 200m d'espaces naturels combustibles**, les **feux d'artifice sont autorisés** (sous réserve de déclaration et d'autorisation en mairie) :

- hors zone OLD*
- du 16 octobre au 14 mai

*OLD = Obligation légale de débroussaillage (voir QR code au dos).
**Espace naturel combustible = formations boisées, landes, friches, maquis, garrigues et haies.
***ayants droit = personne qui détient un droit accordé par la loi.

Communes soumises aux obligations légales de débroussaillage



Pour **plus d'informations**, renseignez-vous :

- auprès de votre mairie
- en préfecture
- sur www.tarn.gouv.fr :

Actions de l'État > Agriculture, forêt et développement durable > Brûlage des déchets verts



FUMER EST INTERDIT EN FORÊT

Ne pas jeter sur la voie publique

PRÉFET DU TARN
Liberté
Égalité
Fraternité

SDIS TARN
Sapeurs-Pompiers

Emploi du FEU

Incinération des déchets verts

Conseils Réglementation Alternatives

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est **interdit** pour tous

Préservez notre environnement et l'air que nous respirons

On entend par déchets verts ménagers :

- feuilles mortes
- tontes de pelouses
- taille de haies et d'arbustes produites par les particuliers, les collectivités et les professionnels.

Quelles alternatives ?

- Paillage
- Compost
- Déchetterie

Les exceptions

Si vous êtes **propriétaire forestier** ou **exploitant forestier, agriculteur, particulier soumis aux OLD*** ou **ayant des végétaux parasités** (avec autorisation et déclaration possible en mairie)

Le brûlage des végétaux issus de l'exploitation agricole, forestière, des OLD* et le brûlage sur pied de la végétation (écobuage) sont soumis à **certaines règles...**

Le brûlage est **autorisé** :

- du 16 octobre au 14 mai (9h-16h30)
- dans et à moins de 200 m d'espaces naturels combustibles** avec déclaration auprès de la mairie
- sous surveillance permanente
- à plus de 200 m d'espaces naturels combustibles** sans autorisation
- si le vent est < 30km/h, en rafales ou moins fort qu'un vent dit « modéré » (site internet Météo-France)

L'emploi du feu est réglementé par le code forestier (art L 1-131-1 et suivant) et l'arrêté préfectoral du Tarn du 12 juillet 2018.

* OLD = Obligation légale de débroussaillage (voir QR code au dos).
** Espace naturel combustible = formations boisées, landes, friches, maquis, garrigues et haies.

Les bons gestes à adopter

- Pour tout brûlage (végétaux coupés ou sur pied) >> **contactez les pompiers** le matin du brûlage (**n°18 ou 112**).
- Le tas de végétaux ne doit pas dépasser 5m de diamètre et 2m de hauteur.
- Munissez-vous de moyens d'extinction à proximité.
- Ne laissez **JAMAIS** le feu sans surveillance.
- Procédez à l'extinction complète.
- Les périodes d'interdiction peuvent être modifiées par arrêté préfectoral en fonction des conditions climatiques.

Vous engagez votre responsabilité!

Vous êtes responsable des dégâts que vos travaux occasionnent sur les propriétés voisines, même par imprudence.

Sanctions encourues

- Si vous ne respectez pas l'arrêté préfectoral, vous êtes passible d'une contravention, même en l'absence de dégâts.
- Si vous êtes responsable d'un incendie, vous êtes passible de **plusieurs années d'emprisonnement** et de **plusieurs milliers d'euros d'amendes**.
- Ces peines sont aggravées en cas de non-intervention pour arrêter le sinistre, pour prévenir les services de secours ou si les dégâts causés aux tiers sont importants.

Halte aux nuisances sonores

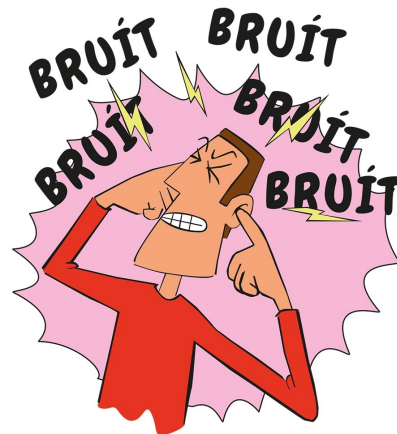
Pour que l'été reste synonyme de repos et de tranquillité, il incombe à chacun de prendre toutes les précautions utiles pour éviter de gêner le voisinage.

Nuisances sonores :

Respectez les horaires réglementaires en cas d'utilisation d'appareils ou outils bruyants (tondeuses, tronçonneuses, perceuses, moteurs en réparation...)

Limitez les bruits sans nécessité ou causés par désinvolture, pénibles par leur intensité, et gênants par leur durée ou leur répétition (jeux bruyants, utilisations des amplis, des piscines...)

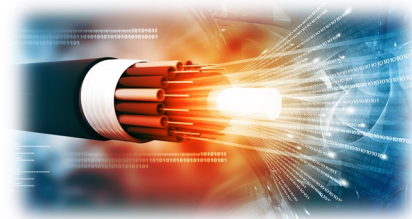
Les propriétaires de chiens sont tenus de prendre toutes mesures propres à ne pas déranger leurs voisins.



Loupiac :

Plages horaires des activités bruyantes	Matin	Après-midi
Du lundi au vendredi	9 h - 12 h	14 h - 20 h
Samedi	9 h - 12 h	15 h - 20 h
Dimanche et jours fériés	10 h - 12 h	-

Fibre optique



Les dernières autorisations de voirie nécessaires à l'implantation des poteaux pour le réseau de fibre optique ont été sollicitées. Cette étape marque l'aboutissement d'un déploiement particulièrement long sur notre territoire. Les derniers foyers encore privés de la fibre devraient ainsi pouvoir être raccordés prochainement.

Trier ses déchets

Bien trier ses déchets : un geste simple qui fait la différence

Le tri des déchets est un geste du quotidien qui contribue à préserver notre environnement.

En déposant chaque déchet dans le bon contenant, nous permettons le recyclage de nombreuses matières comme le papier, le carton, le verre, le métal ou certains plastiques etc ...

Cela permet de préserver les ressources naturelles, de réduire les déchets destinés à l'enfouissement ou à l'incinération et de limiter les émissions de gaz à effet de serre.

LE TRI, C'EST FACILE AVEC TRIFYL TARN

EMBALLAGES & PAPIERS	BIODÉCHETS	ORDURES MÉNAGÈRES
À JETER EN VRAC DANS LA POUBELLE JAUNE	À DÉPOSER DANS LE SAC ORANGE	À METTRE DANS LE SAC NOIR / BAC GRIS
✓ Bouteilles, canettes, cartons, papiers... ✗ Pas de verre ni de déchets alimentaires ✓ Nouveaux flacons plastiques et briques.	✓ Restes de repas, épluchures... ✗ Pas d'emballages, ni liquides ✓ Filtres et marcs de café.	✓ Déchets divers non recyclables ✗ Pas de recyclables, ni verre ✓ Couches jetables et objets cassés.

Dans la salle de bain, 3 familles d'emballages à ne plus oublier :

Les plastiques rigides

► Flacons de shampooing ou de gel douche, déodorants, pots et tubes de soins, mais aussi bidons de produits ménagers.

Les plastiques souples

► Sachets de cotons, de lingettes, de protections intimes, emballages de rasoirs jetables, films entourant les rouleaux de papier toilette...

Les cartonnnettes

► Boîtes de savon, de parfum, de maquillage, d'accessoires d'hygiène...

Et aussi...

Les aérosols (laques, déodorants...), les bombes de mousse à raser, et tous les emballages vides de l'armoire à pharmacie !

Un tri de qualité est également bénéfique pour la commune, car il réduit les coûts liés au traitement des déchets et améliore l'efficacité des filières de recyclage.

À l'inverse, une erreur de tri peut perturber le recyclage de tout un lot.

Chaque habitant, par un geste simple, peut participer à la protection de notre cadre de vie.

Ensemble, faisons du tri un réflexe pour préserver notre commune et offrir aux générations futures un environnement plus propre et plus durable.





RÉSEAU

des Médiathèques

La médiathèque mobile s'installe près de chez vous et vous propose une large sélection de livres pour toute la famille ! Livres pour les tout-petits, albums jeunesse, BD, romans, documentaires, il y en a pour tous les goûts.

Vous pourrez emprunter, vous inscrire, et échanger avec les bibliothécaires qui sauront vous conseiller.

Passez nous voir, toute l'équipe sera ravie de vous retrouver !

Renseignements mediatheque.mobile@gaillac-graulhet.fr ou 07 85 96 34 64

A ce stade nous ne pouvons communiquer de dates précises.

Merci de rester attentif aux prochains affichages dans le village.

Aide pour l'amélioration de l'habitat

Dans le cadre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), l'agglomération Gaillac-Graulhet vous accompagne avec le nouveau dispositif d'aides nommé CapAgglo Habitat .

Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur ? Vous souhaitez faire des travaux dans votre logement ?

Bénéficiez d'**aides financières** (sous condition) et d'un **accompagnement gratuit** et personnalisé avec le cabinet Urbanis. Un suivi tout au long de votre projet : conseils techniques sur les travaux, plan de financement, demande des subventions jusqu'au versement des aides. Les travaux éligibles :

- **Rénovation énergétique** : isolations des murs, ventilation, chauffage, menuiserie
- **Adaptation de votre logement** : monte-escaliers, rampes d'accès, douches à l'italienne
- **Réhabilitation globale de votre logement dégradé** : plomberie, gros œuvre, mise aux normes électriques.

Contactez les conseillers d'Urbanis :
Du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Par téléphone : 06 64 37 63 13
Par mail : capagglo-habitat@urbanis.fr

Animation vie associative



Poterie

Cette dernière période à l'école de Loupiac

Il s'en est passé, des choses, ces dernières semaines à l'École-Collège Démocratique du Tarn !

**École
collège
DÉMOCRATIQUE
DU TARN**

Une nouvelle visite de **Candice, potière à Lisle sur Tarn**, qui a permis aux élèves de continuer à expérimenter de travail de l'argile en réalisant une sculpture ainsi qu'une grande île.

À la forêt, nous avons eu l'occasion de nous rendre chaque semaine en nature pour expérimenter, jouer, découvrir, apprendre, grâce à **Sylvain Laganthe**, qui a depuis plusieurs années maintenant la gentillesse de mettre une magnifique parcelle de bois à la disposition des élèves !



Un séjour à Colo and co (Castelnau de Montmiral) où nous proposerons sûrement l'année prochaine des animations ouvertes au public autour de l'art, du bricolage et de la création pour les jeunes et des tables rondes pour échanger avec toutes les personnes qui le veulent sur le sujet de l'éducation.

Une belle rencontre avec les autres écoles démocratiques de la région à Martres-Tolosane lors d'un séjour où plus d'une centaine de jeunes ont échangé, rigolé, décidé, débattu... Bref, vécu ensemble pendant trois jours.

Et bien sûr une fête de fin d'année avec un spectacle organisé par les élèves, dans la salle des fêtes du village, qui nous a apporté une fraîcheur précieuse ! Un grand merci de la part de toute l'école à Sylvain ainsi qu'à la mairie pour la salle, et un excellent été à toutes et à tous !



Cours de Maths

L'équipe

Animation vie associative

Bar associatif

Ouvert tout l'été



Le bar l'Ecole est finie vous souhaite de bonnes vacances et vous rappelle que celui-ci reste ouvert tout l'été. Nous reprendrons nos festivités à l'automne. Merci à vous tous pour votre présence le mercredi et le vendredi



Repas chasse 5 juillet

Remerciements



Le conseil municipal de Loupiac souhaite adresser ses plus chaleureux remerciements à M. Alain Trevesaygues pour sa précieuse participation à la cérémonie commémorative du 11 novembre 2025.

Sa prestation vocale, à l'église puis au monument aux morts, a su toucher l'ensemble des personnes présentes et conférer à la Marseillaise interprétée ce jour-là une dimension à la fois solennelle et émouvante.

M.A.M

La Mam Les P'tits Loups (Maison d'assistante maternelle) c'est l'endroit où les enfants vivent leurs journées comme de vraies aventures. Ici, ça bouge, ça rit, ça découvre ! Les assistantes maternelles Anne-sophie et Manue sont à fond, présentes, engagées, et donnent à chaque enfants l'énergie et la confiance pour grandir. Une Mam chaleureuse, qui respire le dynamisme et le bonheur des tout-petits.



Animatrice intervenante Karine

Belote Loupiacoise

Calendrier 2026 - 2027

Samedi 19 septembre 2026
Samedi 17 octobre 2026
Samedi 21 novembre 2026
Samedi 19 décembre 2026
Samedi 16 janvier 2027
Samedi 20 février 2027
Samedi 20 mars 2027
Samedi 17 avril 2027
Samedi 15 mai 2027

La Belote Loupiacoise reprend son activité le 19 septembre 2026. Le meilleur accueil vous sera réservé, venez nombreux... Le bureau renouvelle ses remerciement à la mairie ainsi qu'à tous les bénévoles.



Inscriptions : 20h30 Salle communale

Comité des fêtes : festivités

L'été a démarré sur les chapeaux de roue à Loupiac !
Le 27 juin, la Fête de la Saint Jean a réuni petits et grands autour du tournoi de pétanque, du marché gourmand, de la retransmission de la finale du Top 14 et d'une belle ambiance musicale.

Le feu de la Saint Jean a dû être annulé suite à la canicule. Merci à tous d'avoir joué le jeu !

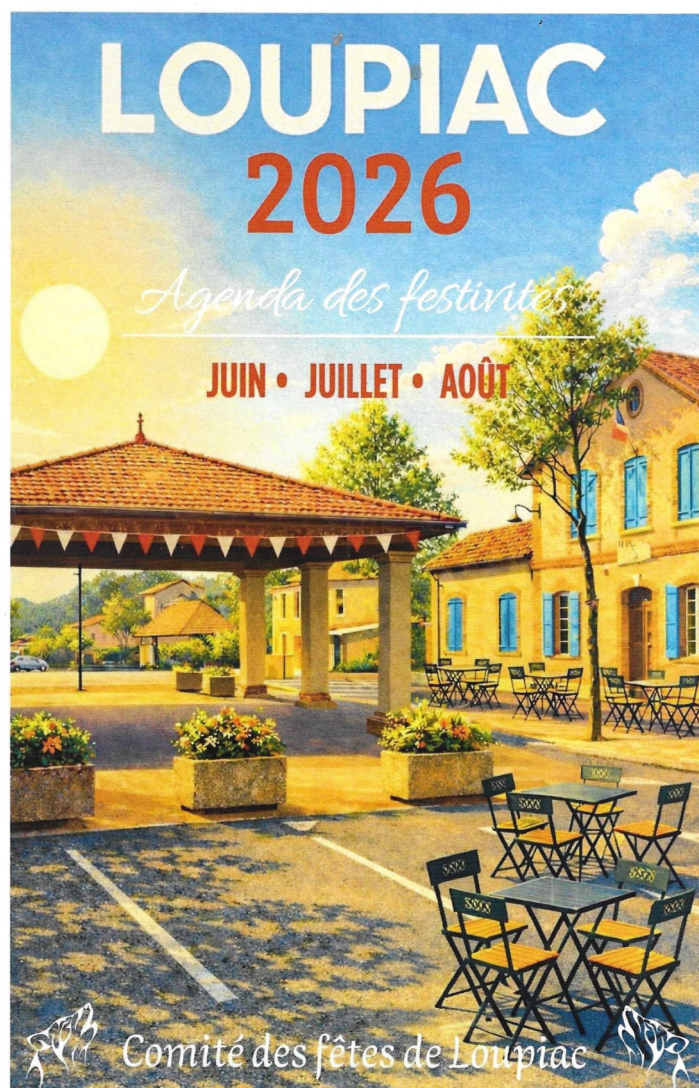
Le 24 juillet, place à la Soirée Rouge & Blanc des 19h : Le Bon Son en concert, l'ambiance de Summer Dream, foodtrucks et feu d'artifice.

Le 25 juillet, ce sera les Grillades Géantes. Le repas affiche déjà complet, merci pour votre engouement ! La soirée reste toutefois ouverte à tous après le repas, avec Bernard Gaches en musette et variété.

Enfin, rendez-vous **le 29 août : pétanque** en doublette dès 14h, **messe** à l'église à 18h, puis en soirée le repas **Moules Frites** à volonté avec l'orchestre Les Frangins. Réservations obligatoires au 06 46 22 26 31.

Le Comité des Fêtes de Loupiac, c'est avant tout une équipe de bénévoles passionnés. Envie de nous rejoindre ou d'intégrer le bureau ? Contactez-nous au 06 46 22 26 31 ou à festivités.loupiac@gmail.com
À très bientôt pour de nouvelles festivités !

Le Comité des Fêtes de Loupiac



24 JUILLET **SOIRÉE ROUGE & BLANC**

19h **LE BON SON**
GROUPE POP ROCK ALBIGEOIS

FERME CABRIT
LA P'TITE PAUSE **SANGRIA** **L'EN K PIZZA**
ROUGE & BLANCHE

FEU D'ARTIFICE

TOULOUSE ARTIFICE CRÉATIONS "RUGGIERI"

25 JUILLET **GRILLADES GÉANTES**

ADULTE : 25€ / ENFANTS 10€
19H30

SANGRIA BLANCHE - MELON, JAMBON DE PAYS ET SAUCISSON -
TRANCHES DE GIGOT D'AGNEAU - SAUCISSE DE TOULOUSE - SALADE -
FROMAGE - TARTE AUX POMMES
VIN (ROUGE, ROSÉ ET BLANC DOUX)

BERNARD GACHES **MUSETTE ET VARIÉTÉ**

RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES : 06.46.22.26.31

29 AOÛT

20H **MOULES FRITES**
À VOLONTÉ BOISSONS ET SOIRÉE COMPRIS
"PÉPITO"

ADULTE : 20€ / ENFANTS 10€
ENFANT DE 5 À 12 ANS (GRATUIT - 5 ANS)

14H **PÉTANQUE EN DOUBLETTE**

18H **MESSE À L'ÉGLISE**
GROUPE VOCAL RENAISSANCE TOULOUSE

22H30 **ORCHESTRE "LES FRANGINS"**

RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES : 06.46.22.26.31